Professeurs et étudiants de l'Université de Paris, au treizième siècle. Sceau de l'Université de Paris.

Numéro d'inventaire : 1979.02674
Type de document : image imprimée
Période de création : 4e quart 19e siècle
Date de création : 1890 (vers)
Collection : Le Petit Français Illustré
Description : gravures de presse d'après gravure sur bois format vignette feuille collée sur carton dimensions de la feuille : 318 x 190
Mesures : hauteur : 318 mm ; largeur : 190 mm
Notes : 2 gravures : dans la partie supérieure : deux professeurs et deux étudiants. dans la partie inférieure : reproduction d'un sceau. Titre de l'article : "L'Université de Paris - 107 / L'ancienne Université de Paris." Deux gravures illustrant un article paru dans le n°53 du "Petit Français Illustré", intitulé: "L'Université de Paris".
Mots-clés : Costumes : Collégiens, lycéens, normaliens, étudiants
Costumes : Nourrices, maîtres, professeurs
Filière : Université
Niveau : Supérieur
Nom de la commune : Paris
Nom du département : Paris
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 1
Commentaire pagination : page 107
ill.
Lieux : Paris, Paris

L'ancienne Université de Paris.

Au onzième siècle les maîtres et les élèves de l'école établie auprès de la cathédrale vinrent s'installer sur la montagne Sainte-Geneviève. En 1200, ils y formèrent une *université* ou *corporation*. Philippe-Auguste l'autorisa à juger elle-même ses membres, à élire son recteur et ses dignitaires; il fut ainsi le fondateur de l'*Université de Paris*, qui devint un corps extrêmement puissant. Sa juridiction s'étendait sur toute la rive gauche de la Seine : c'était déjà le *pays latin*.

Professeurs et étudiants de l'Université de Paris, au treizième siècle.

Les nombreux collèges qui se formèrent ensuite dans Paris se rattachèrent à elle : le plus ancien était celui de Sorbonne, fondé par Robert Sorbon, confesseur de saint Louis, en 1250.

L'Université compta bientôt par milliers ses écoliers. Elle s'arrogea le droit, quand ses privilèges étaient méconnus, de suspendre ses cours. Alors toute cette jeunesse se répandait sur le pavé de Paris et se livrait à toutes sortes d'excès.

Les écoliers de l'Université étaient presque tous très pauvres. Certains vivaient des aumônes des bourgeois, sous les fenêtres desquels ils allaient chanter des cantiques; d'autres volaient la nuit dans les rues. Les écoliers, en soutanes déchirées, pleins de vermine, écoutaient les leçons, assis ou couchés dans la paille.

De là le nom d'une des rues de Paris : rue du «Fouarre », ou de la paille.

L'Université de Paris, grâce à la science de ses docteurs, acquit dans l'Europe entière une grande renommée. La théologie était son principal souci. En matière de religion, ses opinions étaient partout respectées.

Comme toutes les grandes corporations, l'Université de Paris eut son sceau particulier.

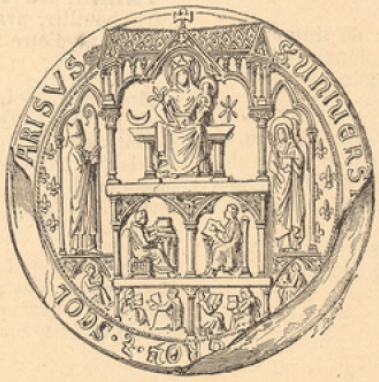

Sceau de l'Université de Paris.

Les armoiries de l'Université rappelaient l'origine de cette société et avaient un caractère essentiellement religieux.

D'autres Universités se fondèrent ensuite : celles de Toulouse, de Montpellier, de Cahors, toutes trois fondées par des papes, sont les plus anciennes après celle de Paris.

L'enseignement de l'Université comprenait ce qu'on appelait les *sept arts libéraux* : la grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la musique. On voit combien de sciences en sont exclues. Les méthodes d'enseignement étaient arriérées et barbares. A l'Université, dans les collèges, on ne *parlait que latin*. L'usage des châtiments corporels était journalier, il était encore en vigueur au seizième siècle, où il inspirait à Montaigne[1] ces lignes éloquentes et indignées : « C'est, écrit-il, une vraie geôle de jeunesse captive... Arrivez-y sur le point de leur office[2], vous n'oyez[3] que cris, et d'enfants suppliciés et de maîtres enivrés en leur colère. Quelle manière pour éveiller l'appétit envers leur leçon, à ces tendres âmes et craintives, de les y guider d'une trogne[4] effroyable, les mains armées de verges ! Inique et pernicieuse forme !... Combien leurs classes seraient plus décemment jonchées de fleurs et de feuilles que de tronçons d'osiers sanglants !... Je n'ai vu autre effet aux verges que de rendre les âmes plus lâches et plus malicieusement opiniâtres. »

Ce fut l'obstination de l'Université à persister dans les vieilles méthodes et dans son système général d'éducation qui détermina François Ier à fonder le collège de France qui existe encore aujourd'hui. On y enseignait la philosophie, les sciences physiques et naturelles, en un mot tout ce que les maîtres de l'ancienne Université se refusaient à admettre et à enseigner.

1. Montaigne (Michel de), célèbre écrivain français, auteur des *Essais* (1533-1592).
2. *Office*, c'est-à-dire au moment de la leçon.
3. *Oyez*, vieille forme du verbe *ouïr*, synonyme d'*entendre*.
4. *Trogne*, mot populaire, synonyme de *visage*, *air*, *physionomie*.